



STREET ART

**Parce que les hommes et
les femmes ont toujours
écrit leur histoire
sur les murs**

**Pourquoi et comment
co-créaliser des fresques
murales dans des quartiers
avec des habitantes
et des habitants ?**



Brochure réalisée avec le soutien
de l'ASBL « Liège Propreté et Environnement »
dans le cadre de l'appel à projet « Propreté 2021 »

peuple
& culture
Wallonie - Bruxelles

Liège
Département de la Région wallonne



STREET ART

PARCE QUE LES HOMMES ET LES FEMMES ONT TOUJOURS ÉCRIT LEUR HISTOIRE SUR LES MURS...

Les peintures rupestres et pariétales comme les fresques urbaines d'aujourd'hui ont en commun de raconter l'histoire des femmes et des hommes sur des murs. L'art urbain, dans sa forme actuelle, est apparu au XXème siècle pour répondre, par l'image, aux nouvelles conditions physiques, sociales, politiques, technologiques et artistiques des villes contemporaines.

L'origine de cette pratique artistique est souvent attribuée au mouvement muraliste mexicain des années 1920 pour lequel l'art devait redevenir un bien collectif, un outil de communication sociale, accessible et ouvert à tous et toutes. Ce puissant mouvement post-révolutionnaire a influencé de nombreux artistes à travers le monde qui ont contribué au développement d'une ère artistique marquée par les contestations politiques, sociales et économiques :

En URSS, des fresques de propagande ont envahi les murs. En Amérique du Nord, après le krach boursier de 1929, des œuvres qui traduisaient l'anxiété du climat social et les aspirations de la population ont fleuri à Los Angeles, Chicago et New-York.

En France, en Belgique et en Irlande, des peintures monumentales ont aussi fait leur apparition.

LES GÉNÉRATIONS D'ARTISTES SE SUCCÈDENT ET SE RESSEMBLENT... OU PAS

Alors que la pratique de l'Art mural s'est généralisée, un nouveau mouvement artistique voit le jour dans les ghettos américains du Bronx, au début des années 1970. Par la musique, la danse et le graffiti, le HIP-HOP bouleverse tous les codes et s'affirme rapidement comme un mode de vie, une nouvelle culture urbaine de critique sociale et d'engagement, festive et revendicative, porteuse de valeurs communes, de normes, de formes d'arts propres...

Pour que leurs messages soient vus de toutes et tous, les graffeurs s'expriment sur différents supports dans l'espace public. Le graff en tant que discipline artistique est souvent associé à des actes de vandalisme. Lorsque de lourdes amendes sanctionnent les graffeurs, des artistes se regroupent dans des lieux abandonnés où ils développent leur technique.

Une forme plus abstraite du graff apparaît dans les années 1980. Le « freestyle » se caractérise par son style plus dynamique et la disparition du lettrage au profit d'une combinaison de couleurs et de formes. Peu à peu, des graffeurs en quête de notoriété répondent à des commandes de fresques pour des entreprises, des pouvoirs publics, des particuliers.

S'ils rompent avec le concept initial - peindre illégalement dans le seul but de s'exprimer - c'est pour mettre leur talent au service d'autres objectifs en l'envisageant comme un moyen d'agir la ville.

La révolution numérique a grandement facilité le développement de cette pratique artistique : le web, les réseaux sociaux comme les magazines ont permis aux artistes de communiquer et de partager leur art à travers la planète. Aujourd'hui, les nouvelles générations voyagent à travers le monde en quête de notoriété. Chacun, chacune contribue ainsi, dans son style propre, à perpétuer l'art urbain.





La Belgique n'est pas en reste

Tant au Sud qu'au Nord du pays, plusieurs grandes villes ont développé des espaces et des parcours d'art urbain.

En 2016, Ostende crée son parcours de Street Art. Grâce aux œuvres de 80 artistes de renommée internationale, le Crystal Ship est considéré comme le plus grand festival urbain d'Europe :
<https://www.visitoostende.be/fr/thecrystalship>

A Hasselt, des fresques et des graffitis s'exposent sur plus de 70 façades :
<https://www.visitlimburg.be/fr/que-faire/app-street-art-cities>

Mons n'est en en reste avec son projet L'art habite la ville :
<https://www.visitmons.be/a-voir-a-faire/l-art-habite-la-ville>

La ville de Lierre s'est lancée dans l'aventure avec le projet Street Art « Lier Up », la même année qu'Ostende :
<https://www.visitlier.be/fr/voir/art-en-ville/street-art>

Charleroi rejoint le mouvement, en 2014, avec la biennale « Asphalte ». Une centaine d'artistes internationaux se lancent dans l'aventure :
<https://walloniebelgiquetourisme.be/fr-be/content/randonnee-de-5-a-10-km-le-street-art-embellit-la-cite>

A Verviers, des artistes belges et européens redonnent des couleurs à la ville :
https://www.paysdesvedre.be/se-balader/parcours-urbains/?mb_page=circuit&mb_id=222343&mb_titre=parcours-de-fresques-et-street-art-a-verviers&mbScrollTo=module

Le parcours « Namur, l'art dans la ville » recense la plupart des œuvres de Street Art :
<https://www.namur.be/fr/loisirs/culture/namur-confluent-culture/publications/namur-l-art-dans-la-ville>

Le festival international « Kosmopolite Art Tour », en 2012 et 2015, habille de nombreuses oeuvres les rues de la cité piétonne de Louvain-la-Neuve :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Kosmopolite_Art_Tour_2015_%C3%A0_Louvain-la-Neuve

À Bruxelles, le « Parcours Street Art » permet de découvrir les œuvres d'art urbain d'artistes belges et internationaux dans le centre-ville et en dehors : <https://www.visit.brussels/fr/visiteurs/what-to-do/le-street-art-a-bruxelles>

Le Street Art est très présent dans la ville et les quartiers extérieurs d'Anvers qui organise les parcours « Street Art Antwerp » et « Street Art in district Berchem » :
<https://www.street-artwork.com/fr/search/city-Antwerpen>

A Gand, 170 fresques d'art urbain ont été créées dans le cadre du festival « Sorry, not sorry » ainsi que dans la rue piétonne du centre-ville Werregarenstraatje; zone libre pour les graffitis :
<https://visit.gent.be/fr/street-art-gand>

Les maisons et les rues abandonnées du village de Doel sont devenues le terrain de création de nombreux street artistes... un grand musée à ciel ouvert :
<https://www.youtube.com/watch?v=qQwWZdmYfWs>

Avant-gardiste, Liège crée le parcours « Paliss'art », en 2002, en collaboration avec l'ASBL SPRAY CAN ART. Plus de 85 fresques ont été créées par une centaine d'artistes internationaux qui ont inscrit le STREET ART dans la ville et sa périphérie. Une partie de ces œuvres ont aujourd'hui disparu attestant du caractère quelquefois éphémère de l'art urbain qui accompagne les métamorphoses de la ville. D'autres ont été renouvelées et de nouvelles créations voient le jour chaque année :
<https://www.visitezliege.be/fr/page/le-street-art-liege>

Le street art, Ça sert à quoi?

Se poser la question, revient à éclairer les fonctions remplies par les fresques murales dans l'espace urbain et interroger le rôle de l'art dans la ville. Elles sont spécifiques et complémentaires ainsi qu'en témoigne la publication d'octobre 2004 «La murale urbaine : pratiques et fonctions» de la Commission des biens culturels du Québec.



LA REQUALIFICATION URBAINE

La fresque murale peut être réalisée pour embellir et améliorer le cadre de vie. Elle vise à changer le regard des habitant.e.s sur leurs quartiers abîmés par des démolitions, déstructurés par l'abandon ou par l'implantation d'infrastructures en attendant leur requalification par les pouvoirs publics.

LA REVITALISATION URBAINE

De nombreuses métropoles ont compris le potentiel du Street Art et s'appuient sur son attractivité touristique pour relancer et soutenir leur économie.

LE SOUTIEN A LA CRÉATION ARTISTIQUE

Les Villes cherchent aussi à développer et/ou à mettre en valeur leur potentiel artistique local en soutenant les artistes. Elles développent alors des projets qui encouragent la création, permettent l'expérimentation de nouvelles techniques et de supports inédits.

LA RÉINSERTION SOCIALE

Des artistes se mettent également au service des communautés afin de faciliter l'insertion ou d'accompagner la réinsertion sociale de jeunes par le biais de l'art et de l'évocation des racines communes. Ces projets collectifs révèlent aujourd'hui encore bien des talents.

LE SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Les fresques murales à caractère historique ont pour objet de révéler, de rappeler et de transmettre des éléments de l'histoire aux nouvelles générations. Au-delà de la «grande histoire», des fresques racontent aussi la «petite histoire» pour maintenir les citoyens et les citoyennes en éveil sur des événements sociaux du passé.

LA PROPAGANDE SOCIALE OU POLITIQUE

Le Street art peut avoir des fonctions politiques. L'espace public et particulièrement la rue étant le lieu de l'expression populaire, de nombreux artistes prennent position dans leur travail. Les œuvres qu'ils créent peuvent magnifier le pouvoir en place ou vanter les idées forces d'un projet politique. Elles peuvent aussi appeler à la révolte populaire, dire la colère, traduire les attentes de liberté et de justice, les besoins de reconnaissance des identités culturelle, sociale, économique et politique d'une communauté, d'un pays occupé.

LA PUBLICITÉ

Elles réapparaissent aujourd'hui dans les villes sous forme de fresques. Colorées, attirantes, surprenantes, leur message va droit au but pour faire acheter le produit dont elles vantent les mérites.

Des œuvres dans la ville, pour la ville, co-crées avec des habitants et habitantes en lien avec leur environnement physique et social.



L'exemple du quartier de la Bonne Femme

Le quartier de la Bonne Femme se trouve à Grivegnée-bas, à 15 min à pied du centre-ville. Il est entouré par les quartiers du Longdoz, d'Amercoeur et des Vennes. Dans sa proximité immédiate, des travaux indispensables d'aménagement de l'espace public, de restauration de bâtiments et de requalification ont été réalisés sans que ceux-ci ne le concernent. Les témoignages de problèmes récurrents d'aménagement du territoire, de sécurité, de propreté et de salubrité sont nombreux depuis plus de 15 ans : dépôts clandestins d'immondices, voiries et trottoirs dégradés, parkings sauvages, dépassement de la vitesse autorisée notamment.

Il y a quatre ans, des habitants et des habitantes, conscient.es de la longueur du chemin à parcourir pour améliorer durablement leur qualité de vie et de la nécessité d'inscrire leur action dans la durée, se sont constitués en collectif de quartier STOP D.I.C (Dépôts d'Immondices Clandestins) pour exercer leur pouvoir d'agir citoyen.

Deux fresques murales sous le pont du chemin de fer situé entre la rue du Beau Mur et la rue Basse-Wez pour améliorer le cadre de vie.

Le projet STREET ART s'inscrit dans la continuité des actions du Collectif STOP D.I.C visant à améliorer durablement et significativement la qualité de vie des habitant.e.s. Les deux fresques murales de 45 m² chacune, réalisées sur les culées du pont du chemin de fer, sont destinées à lutter contre les dépôts réguliers d'encombrants et d'ordures à cet endroit. Ce projet traduit artistiquement les aspirations de qualité de vie bonne et juste des habitants et habitantes du quartier, améliore le cadre de vie en luttant contre les incivilités et l'insécurité, embellit ce lieu très fréquenté et le rend accueillant en lui donnant un caractère moins décrépi.

Infrabel, propriétaire de l'infrastructure a rapidement marqué son accord, l'ASBL SPRAY CAN ARTS (*) a accompagné le développement artistique du projet et le service des Affaires culturelles de la Province de Liège nous a apporté son soutien financier dans la cadre de son appel à projet « Ce que voulait Marcel Hicter : Osons la Démocratie Culturelle ».

(*) Spray Can Arts est une association active depuis 2004 dans le secteur des arts urbains qu'elle produit, diffuse et promeut. Portée par un collectif d'artistes, elle s'intéresse tant aux arts plastiques (graphisme, dessin, peinture, graff...), qu'à la musique (djing et musique électronique) et à la danse (break-dance). Basée à Liège, Spray Can Arts se positionne comme une plateforme d'échanges et de diffusion du street art à l'échelle régionale, nationale et européenne.



COMMENT RÉALISER COLLECTIVEMENT UNE FRESQUE MURALE

Il n'y a pas de recette toute faite. Chaque réalité est singulière. Une chose est sûre : il y a des lieux, il y a des gens, des besoins, des envies, des enjeux et il y a ... des murs ou d'autres supports.

Points de vigilance

A Liège, le projet Paliss'art - porté par l'Echevinat du tourisme et Spray Can Arts - a d'emblée été envisagé comme un lieu de rencontre où les œuvres deviennent actrices de la vie urbaine en créant un signe identitaire de ralliement et de convivialité dans l'espace commun, ouvert à tous et proposé à chacun.e.

Lorsque l'art descend dans la rue et entre en contact avec le public, il « s'impose » au regard des passant.e.s en chaque lieu et en tout temps. Cette accessibilité, même éphémère, requiert l'adhésion de la population parce que la fresque murale va contribuer à la construction et à l'expression de l'identité du milieu dans lequel elle s'insère.

C'est la raison pour laquelle le message porté par la fresque murale, réalisée en toute légalité, privilégie le bien commun et l'intérêt général et respecte les valeurs de la société.

Choisir l'artiste ou les artistes qui réaliseront l'œuvre dans l'espace public et pourront, le cas échéant, vous aider à accompagner sa création collective.

Le(s) artiste(s) ont la grande responsabilité d'intervenir sur un espace public collectif et sur la qualité de vie de la population. Lorsque Peuple et Culture s'est lancé dans l'aventure du Street Art avec des habitant.e.s du quartier de la Bonne Femme, c'est avec SPRAY CAN ARTS que nous avons choisi de travailler et ce n'est pas par hasard. En effet, ce collectif possède un bagage d'expérience conséquent ainsi qu'en témoignent ses réalisations présentes et passées dans l'espace public liégeois.

Leurs street artistes sont capables :

- ➔ de se mettre au service de la collectivité porteuse du projet,
- ➔ de développer leur sensibilité au contexte spécifique pour lequel ils sont sollicités,
- ➔ de tirer le meilleur profit du support sur lequel ils interviennent,
- ➔ de co-crée une œuvre qui aura un impact positif sur l'espace public collectif.

Créer une fresque murale : quelles étapes ?

1. Réunir les habitant.e.s, leur proposer le projet et déterminer les raisons pour lesquelles la fresque sera créée.

- ➔ Attirer l'attention sur des enjeux de société : le dérèglement climatique, le racisme, le sexisme...,
- ➔ Revendiquer plus de justice, d'égalité, de liberté, de solidarité...,
- ➔ Agir sur le cadre de vie en embellissant l'environnement,
- ➔ Créer du lien en provoquant des interactions,
- ➔ Lutter contre les incivilités, l'insécurité,
- ➔ Manifester sa joie, son plaisir...

Impliquer les habitant.e.s et obtenir leur adhésion est indispensable à la réussite du projet. Rappelez-vous que la fresque, une fois réalisée, s'imposera aux regards des passant.e.s. Bien sûr, même si vous faites du « porte à porte », ils/elles ne répondront pas tous/toutes à votre invitation mais au moins vous les aurez informé.e.s. et vous pourrez, le cas échéant, échanger avec celles et ceux qui s'y opposent afin de comprendre leurs motivations. Dans le quartier de la Bonne Femme, c'est la confusion entre le tag et la fresque qui était à l'origine des quelques résistances. Elles ont rapidement disparu quand nous avons montré des photos de quelques fresques liégeoises.

Lors de cette première rencontre, vous pourrez déjà co-construire le message avec les personnes présentes. Et même si elles ne participent pas toutes à la suite du processus de création, elles y auront contribué.

Pour construire le message, plusieurs chemins sont praticables : observer la ville, le quartier, échanger sur la qualité de vie, parler de ce qui plaît, de ce qui révolte, ce qui rend tristes ou joyeux, ce qui est problématique... de façon à éclairer peu à peu des thèmes proches et communs.

2. Choisir un lieu selon trois critères :

- L'inspiration : préférez des lieux qui sont en lien avec vos objectifs et votre message.
- La visibilité : si vous souhaitez que votre message touche un nombre important de personnes, qu'il leur saute aux yeux ; alors optez pour un lieu très fréquenté. Si vous préférez que l'œuvre se dévoile aux plus curieux, choisissez un lieu plus intimiste.
- Les aspects pratiques : A qui le mur appartient-il ? Peut-on afficher ? Qu'est-ce qui est permis/interdit ? Est-il éclairé la nuit/le jour ? Est-il facilement accessible ? en quels matériaux est-il construit ? ...

3. Obtenir l'accord du propriétaire du mur

Cet accord est indispensable pour réaliser votre fresque en toute légalité. Le pont dans le quartier de la Bonne Femme est propriété d'Infrabel que nous avons contacté par courriel et qui a rapidement marqué son accord moyennant la signature d'une convention qui fixe les droits et les devoirs de chacune des parties.

Celle-ci précisait notamment : «les fresques ne peuvent prôner aucune idée politique, religieuse ou philosophique. Aucune publicité commerciale n'est admise»

4. Se renseigner auprès des services de la Ville sur les autres formalités administratives qu'il sera nécessaire d'accomplir.

Toute intervention dans l'espace public requiert des autorisations, les fresques murales n'échappent pas à la règle.

5. Contacter un.e street-artiste ou un collectif de street artistes

Inviter l'artiste à rencontrer les habitants es. Ils/elles pourront ainsi échanger, poser des questions, découvrir le lieu, définir le calendrier des animations qui permettront la co-création de la fresque.

6. Créer collectivement la fresque

Le processus de création collective est forcément spécifique au projet, à ses objectifs et à son public.

Il y a toutefois des étapes à envisager comme des passages obligés :

- ➔ **Faire vivre les « je »** : un temps d'interrogation individuelle où chacun.e se recentre sur lui-même/elle-même, sur ses goûts, ses passions, ce qui l'anime. Cette étape permet à chacun.e de découvrir ses qualités artistiques et d'exprimer sa sensibilité graphique.

A la Bonne Femme, ce temps du processus a été réalisé sur des grandes feuilles de papier kraft, à la craie, aux crayons de couleurs et aux marqueurs.

- ➔ **Faire exister les « je-nous »** : l'étape de mise en commun des créations individuelles, des explications et des échanges. Il s'agit de l'ébauche d'une œuvre collective, un travail durant lequel chaque groupe compose une partie de la fresque en utilisant les éléments graphiques les plus intéressants.

- ➔ **Faire naître les « nous tous »** : chaque groupe noue des liens avec le suivant.

L'esquisse de la fresque apparaît par contamination graphique qui permet d'asseoir une continuité entre les différents éléments en tenant compte de l'autre, des autres et du volume spatial disponible sur le mur destinataire.

Les habitant.e.s de la Bonne Femme ont défini une vision collective du quartier en le/se projetant dans l'avenir.

Chacun.e a identifié trois éléments qui nourrissent son sentiment d'appartenance au quartier et formuler trois rêves pour une qualité de vie meilleure. En nous appuyant sur les différents éléments proposés, en questionnant les productions individuelles pour associer les idées proches, en recherchant des liens de complémentarité, les participant.e.s ont peu à peu éclairé des visions d'avenir communes parmi lesquelles le bois des Oblats en tant qu'espace remarquable, porteur d'image positive et d'identité.

7. Passer le flambeau aux street artistes

- Dépositaires privilégiés du travail artistique des habitant.e.s, les street artistes s'appuient sur l'esquisse pour réaliser un projet d'œuvre graphique qu'ils/elles soumettront aux habitant.e.s.

A la Bonne femme, les participant.e.s ont demandé quelques modifications mineures et changements plus conséquent.

Voici les explications qu'ils/elles ont fournies aux artistes :

« Les fresques peintes sous le pont ne bénéficieront pas de la même lumière que celles qui sont réalisées ailleurs dans la ville. La salamandre noire (même avec ses taches jaunes) assombrit considérablement le panneau « nuit » et elle fait peur. Nous suggérons de la remplacer par une fouine dont la robe va du noir au brun clair avec un jabot blanc. Il y en a aussi dans le parc des Oblats/Bois de la Chartreuse et ce sont des animaux nocturnes ».

8. Déposer la demande de permis d'urbanisme

A Liège, toute fresque est soumise à l'octroi d'un « petit » permis d'urbanisme. Une fois le processus de co-création achevé, le/la street artiste vous communiquera l'avant-projet à réaliser sur le mur. Celui-ci vous permettra d'introduire votre demande de permis auprès du Département de l'Urbanisme :

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/urbanisme-permis> . N'hésitez pas à les contacter directement urbanisme@liege.be afin qu'il vous transmette les documents utiles. Comptez environ 3 mois pour obtenir une réponse. Si elle est positive, il vous suffira de respecter la procédure prévue.

9. Réaliser la fresque sur le mur

Reprenez contact avec les artistes, déterminer une date de début et de fin pour la peinture de la fresque. N'oubliez pas de contacter les services de la Ville qui sont renseignés dans votre permis d'urbanisme avant de commencer.

10. Inaugurer la fresque et en faire écho dans la presse

Invitez les habitant.e.s, les mandataires politiques, les journalistes. Expliquez le projet, le processus de création... fêtez l'évènement.





LIFE IS A
FUCKING
UNICORN
SHITTING
RAINBOWS
OF CANDY

INSTAGRAM
DRUG

STREET ART



I CAN
AFFORD
TO
NOT...

SMITH

LAZY
DICK
KAYO

MOKAMFO

